

Le 17 mai 2019

**Schéma Régional d’Aménagement, de Développement Durable et d’Egalité des Territoires (SRADDET)**

**« Quelle Normandie pour demain ? » : La Région organise une enquête publique du 16 mai au 21 juin 2019**

La Loi NOTRe du 7 août 2015 a confié aux Régions le soin d’élaborer un schéma d’aménagement, qui met le développement durable et l’égalité des territoires, au cœur de ses objectifs. Ce schéma porte sur des sujets très concrets qui touchent à la vie quotidienne : transports et mobilité, habitat, numérique, énergie, déchets…

De même, il oblige aussi à proposer des solutions aux questions plus larges posées sur le désenclavement des territoires ruraux, la lutte contre le changement climatique…

Au total, 11 domaines sont fixés par la loi mais la Région, avec les nombreux partenaires qui ont contribué à la rédaction du projet, a choisi d’aborder également l’agriculture, les services publics, la formation et la logistique.

L’enquête publique a pour objet d’assurer l’information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers. Les observations recueillies permettront à la Région d’améliorer le contenu du document.

Le SRADDET sera définitivement approuvé début 2020. Il s’imposera alors à d’autres documents d’aménagement et d’urbanisme locaux (schémas de cohérence territoriale, plans de déplacement urbain, chartes des parcs naturels régionaux).

L’enjeu est d’aboutir à un projet de territoire partagé par la population et l’ensemble des acteurs régionaux, publics et privés. Avec pour fils conducteurs, la simplification et la mise en cohérence des politiques publiques, et le développement durable de notre territoire.

Pour cela, le projet de SRADDET Normandie est consultable en version papier, dans les lieux précisés ci-dessous, et en version numérique sur le site <https://www.normandie.fr/le-sraddet>.

|  |
| --- |
| **Pour participer, plusieurs solutions :*** Rendez-vous dans l’un des 20 lieux ( mairies d’Alençon, Argentan, Avranches, Bayeux, Bernay, Cherbourg, Coutances, Dieppe, Evreux, Flers, Gisors, L’Aigle, Le Havre, Lisieux, Neufchâtel-en-Bray, Saint-Lô, Verneuil d’Avre et d’Iton, Vire, ainsi qu’au Conseil Régional à Caen et Rouen ) où vous pourrez consulter le dossier et consigner sur un registre vos observations, propositions et contre-propositions.
* Consultez les documents en ligne et remplissez le registre dématérialisé sur [www.normandie.fr/le-sraddet](http://www.normandie.fr/le-sraddet).
* Contribuez par voie postale à l’attention du Président de la Commission d’enquête - Région Normandie, 5 rue Robert Schuman 76174 Rouen cedex.
 |

Contact presse : Emilie Peltier – 02 50 53 11 19 – emilie.peltier@normandie.fr